

Exigences générales pour les gants

Numéro de référence : EN 420 - 1994

Statut : Norme européenne. Cette norme est une norme de référence qui doit être rappelée dans les autres normes. Cette norme ne peut pas être utilisée seule, mais seulement en association avec la norme spécifique au produit.

Portée : Cette norme définit les exigences générales pour l'ergonomie, la fabrication, la taille, la visibilité, le marquage, les informations pour l'utilisateur des gants de protection.

CONTENU

Exigences :

- Ergonomie : le plus haut niveau de confort qui soit compatible avec le niveau de protection adapté.
- Innocuité: les matériaux et composants ne doivent pas en fonction des connaissances actuelles avoir d'effets nocifs sur le porteur.
- Ne pas blesser l'utilisateur en utilisation normale.
- La valeur du pH doit être comprise entre 3,5 et 9,5.
- Le contenu de chrome doit être inférieur à 10 mg/kg

- Tailles

Taille des mains	Tour de paume	Longueur
6	152 mm	160 mm
7	178 mm	171 mm
8	203 mm	182 mm
9	229 mm	192 mm
10	254 mm	204 mm
11	279 mm	215 mm

- Tailles des gants : 6 tailles sont définies

Taille	Longueur minimale
6	220 mm
7	230 mm
8	240 mm
9	250mm
10	260 mm
11	270 mm

Remarques : Les gants pour applications spéciales avec des tailles qui ne sont pas conformes avec ses valeurs doivent indiquer que le gant a été conçu pour une utilisation particulière.

- Dextérité : 5 niveaux de performance, déterminés à l'aide d'un test de préemption de barres métalliques de différents diamètres.
- Capacité d'absorption et perméabilité : si exigée les gants de cuir doivent avoir une résistance à la vapeur d'eau inférieure à 2 mg/(cm².h).
- La perméabilité à la vapeur d'eau doit être aussi bonne que possible.
- Si exigé, la perméabilité à la vapeur d'eau doit être au minimum 2 mg/cm².h pour les gants en cuir. Lorsque le gant n'est pas perméable à la vapeur d'eau, il devra être réalisé de façon à minimiser l'effet de la transpiration.
- Si exigé, les gants en cuir doivent être capables d'absorber au minimum 8 mg/cm². 8 h de vapeur d'eau.

Marquage :

Chaque gant de protection est marqué avec les informations suivantes:

- Nom, marque commerciale ou identification du fabricant ou de son représentant autorisé.
- Référence du gant (nom ou code commercial)
- Désignation de la taille
- Marquage CE
- Si exigé, une date de péremption
- Si le marquage sur le gant est susceptible de réduire le niveau de performance ou est incompatible avec l'application le marquage peut être fait sur le plus petit emballage.

Chaque plus petit conditionnement doit être marqué avec les informations suivantes :

- Nom et adresse complète du fabricant ou de son représentant autorisé
- Référence du gant (nom ou code commercial)
- Information sur la gamme de taille disponible
- Si applicable les pictogrammes indiquant le domaine de protection avec les niveaux de performance correspondants.
- Modes d'emploi si nécessaire

Informations d'utilisation:

Les informations minimales suffisantes doivent être fournies :

- Nom et adresse complète du fabricant ou de son représentant autorisé
- Référence du gant (nom ou code commercial)
- Information sur la gamme de taille disponible
- Si applicable les pictogrammes indiquant le domaine de protection avec les niveaux de performance correspondants.
- mode d'emploi si nécessaire
- mode d'entretien :
 - instructions de stockage si nécessaire
 - Pictogramme et nombre de cycles d'entretien
- référence aux accessoires et pièces de rechange si nécessaire
- type d'emballage approprié au transport

Information destinée à l'utilisateur :

Fournie par le fabricant au minimum dans la(les) langue(s) officielle(s) du pays de destination. Elle doit être précise et compréhensible par celui-ci.

Elle contient :

- nom et adresse complète du fabricant ou de son représentant autorisé
- référence du gant (nom ou code commercial)
- information sur la gamme de taille disponible
- si applicable les pictogrammes indiquant le domaine de protection avec les niveaux de performance correspondants.
- mode d'emploi si nécessaire
- mode d'entretien
- instructions de stockage si nécessaire
- pictogramme et nombre de cycles d'entretien
- référence aux accessoires et pièces de rechange si nécessaire
- type d'emballage approprié au transport

Pictogrammes :

